

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE
RIEZ

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

**CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE
INONDATIONS / MOUVEMENTS DE TERRAIN**

Echelle : 1 / 10000

Approuvé par arrêté préfectoral


n° 2018-110-208

du 20 avril 2018

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS
(MSRN)

Mai 2018



Niveau de contrainte

- Zone rouge : INCONSTRUCTIBLE *
- Zone bleue : CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS
- Zone bleue : CONSTRUCTIBLE (uniquement concernée par un phénomène de retrait-gonflement des argiles)
- Zone blanche : CONSTRUCTIBLE SANS CONTRAINTES SPECIFIQUES **

- Carte au 1 / 5000
- Carte au 1 / 2500
- Limite communale

*sauf exceptions (voir règlement)
**risques des risques naturels définis par le PPR